



**« Fainéant-es, illettré-es,
nous qui foutons le bordel,
nous qui ne sommes rien »,
prenons le pavé !
La plèbe va s'exprimer !**

**La politique de chômage de masse se poursuit !
Casse du code du travail
+ déréglementation de la fonction publique
= précarisation du salariat.**

**Ce jeudi 16 novembre, toutes et tous, ensemble
en grève contre une politique de classe...**

Manifestation à 14h Départ Arnaud Bernard

...qui détruit des emplois et renforce la précarité des travailleur-es et du système éducatif :

> nous dénonçons !

- le non-renouvellement de plus de 200.000 emplois aidés dans l'éducation nationale, mais aussi dans les associations et les collectivités locales, touchant ainsi de plein fouet les activités scolaires et périscolaires : entretien des établissements, ATSEM, surveillants, secrétaires, intervenant-es culturel·les, intervenant-es éducativ·es spécialisées...
- les calculs véreux de la cour des comptes qui prétend faire croire que la masse salariale des personnels de l'éducation nationale a augmenté de 7%, alors que :
 - pendant des années, le point d'indice a été gelé ;
 - le « papy-boom » implique une surreprésentation des fins de carrière et une très forte hausse de la part des retraites de la fonction publique dans cette masse salariale ;
 - cette même masse salariale avait fortement diminué les années précédentes (suppression de 80.000 postes), mettant le système éducatif en grande

difficulté ;

- la volonté de favoriser le recrutement des enseignants par les chefs d'établissement ;
- la volonté d'annualiser le temps de travail des enseignants ;

> nous voulons !

- la transformation des emplois aidés en emplois pérennes statutaires ;
- la titularisation des personnels contractuels ;
- l'augmentation du nombre de reçus au concours ;
- 2 ans de formation initiale après concours ;
- la création de postes de professeurs remplaçants titulaires en nombre suffisant dans tous les degrés ;
- la fin de la territorialisation l'Éducation nationale (régionalisation, rythmes scolaires selon les communes, renforcement de l'autonomie des académies et des établissements) ;
- le renforcement des statuts des personnels de l'Éducation nationale, afin notamment de mettre fin aux abus de mobilité.

...qui détruit l'éducation prioritaire au nom d'une mixité sociale factice :

> nous dénonçons !

- la fermeture programmée des collèges Badiou (Reynerie) et Bellefontaine, alors qu'aucune ouverture d'établissement dans le quartier du Mirail n'est prévue à court terme ;
- la politique générale de remise en cause de l'éducation prioritaire, avec une nouvelle fois une expérimentation pilote dans notre académie.
- l'humiliation des familles populaires auxquelles on matraque qu'il est impossible d'étudier dans leur quartier ;
- la charge que représente pour des familles déshéritées l'obligation d'envoyer leurs enfants à l'école loin de chez elles et le surinvestissement que ces élèves doivent réaliser pour intégrer des établissements totalement éloignés de leurs repères sociaux et culturels.

- une politique de gentrification et de déplacement des populations dans des zones toujours plus périphériques ;

> nous voulons !

- des moyens supplémentaires pour ceux qui en ont le plus besoin ;
- une carte scolaire favorisant la mixité sociale fermement appliquée ;
- la mise en place d'une carte de l'éducation prioritaire pour les lycées généraux et professionnels et les moyens nécessaires allant avec ;
- une politique urbaine de mixité sociale ;
- une politique de réduction du chômage par la réduction du temps de travail et un autre partage des revenus entre travail et capital.

Ce jeudi 16 novembre, toutes et tous, ensemble en grève contre une politique de classe...

...qui déshabille l'action pédagogique des uns pour la communication tapageuse des autres :

> nous dénonçons !

- l'annonce de classes de CP à 12 :
 - en supprimant les postes surnuméraires ;
 - en faisant monter au maximum les effectifs à 30 dans tous les autres niveaux, et même 32 en maternelle ;
 - quand, souvent, le bâti ne le permet pas ;
- la nouvelle déréglementation des rythmes scolaires favorisant de nouvelles inégalités entre les territoires ;
- la réforme de la réforme du collège – que nous condamnons toujours :
 - qui supprime toutes les obligations qui avaient pour but de favoriser plus d'égalité entre les établissements (limitation des options, limitation du nombre d'heures par élèves, cadrage des EPI, etc.)
 - qui renforce davantage encore l'autonomie des chefs d'établissement et les différenciations des établissements en fonction d'offres scolaires, très liées aux influences parentales ;
- le développement de l'apprentissage, axé sur la seule employabilité des jeunes à court terme, qui cantonne les

élèves dans une formation spécialisée, au détriment d'un enseignement professionnel ambitieux et attaché à la formation du citoyen-ne et de son esprit critique ;

- les injonctions ministérielles et académiques permanentes qui réclament de centrer notre enseignement sur l'orientation et la pénétration du monde de l'entreprise ;

> nous voulons !

- dans tous les niveaux des effectifs limités à 20 élèves et 15 dans les situations d'éducation prioritaire ;
- une égalité de diffusion des options en collège et en lycée sur tout le territoire ;
- la fin de la politique de dépouillement de l'enseignement professionnel au profit de l'apprentissage ;
- la liberté de mener des projets pédagogiques disciplinaires ou transdisciplinaires choisis ;
- la suppression du socle commun et du livret de compétences au profit de l'acquisition de réseaux de connaissances et de techniques qualifiants ;
- le maintien d'un cadrage national des programmes par une commission indépendante du pouvoir gouvernemental ;

...qui détruit l'organisation collective des salarié-es :

> nous dénonçons !

- l'atomisation de l'Éducation nationale, à travers la destruction des corps et le recrutement localisé, qui visent à réduire toute forme de solidarité entre les agents ;
- les pressions de plus en plus fréquentes à l'égard des personnels osant prendre des positions critiques ;
- les pressions sur les projets pédagogiques des enseignants afin d'obtenir leur silence servile ;
- la mise en cause par des procédures administratives et judiciaires de personnels en lutte ;
- les atteintes aux droits syndicaux (heures d'information

syndicale, panneaux syndicaux, mandats syndicaux, etc.) ;

> nous voulons !

- le renforcement de la liberté d'expression au travail ;
- la protection de la parole des représentants des personnels dans les conseils d'administration ;
- le respect du droit de grève sans pression ;
- l'abandon du projet de loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme, qui servira avant tout à contrôler et réprimer les luttes syndicales et les mouvements protestataires.

Assemblée Générale Éducation à 10h à la Bourse du Travail Manifestation à 14h Départ Arnaud Bernard

Bulletin Contact / Adhésion

Je souhaite : me syndiquer prendre contact

Nom - Prénom :

Adresse personnelle :

.....

Code postal / Commune :

Grade ou corps - Discipline :

Établissement/École - Commune :

.....

Téléphone :

E-mail :

CONTACTS

INFORMER, MILITER, DÉFENDRE

LACGTEDUCATION31.FR

Permanence mercredi a-m ou sur RV
Bourse du Travail,
19, place Saint-Sernin
31070 Toulouse Cedex 7
05 61 22 18 89 / 06 77 10 84 80
contact@lacgteducation31.fr
eluscgteductoul@gmail.com

EDUCATIONTOULOUSE.REFERENCE-SYNDICALE.FR

CGTEDUC.FR